

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Commune du Cannet des Maures (83)
Parc Henri Pellegrin

83340 Le Cannet-des-Maures

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Commune le Cannet-des-Maures (83)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21830031700011

Code postal / Ville : 83340 Le Cannet-des-Maures

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025-01

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : M. Jean-Luc RAVIOLA - Tél : +33 0494509829 - Mail : dst@lecannetdesmaures.com

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Le candidat doit justifier qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'interdiction de soumissionner visés aux articles L2141-1 à L2141-5 du code de la commande publique.

Les moyens de preuve attendus sont :

- Extrait du registre pertinent (extrait K, extrait K bis, extrait D1) ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat, attestant de l'absence de cas d'exclusion mentionnés à l'article L2141-3 du code de la commande publique et si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés.
- Déclaration sur l'honneur que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner, mentionné à l'article L.2141-1 et aux 1° et 3° de l'article L.2141-4 du code de la commande publique ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner, mentionné à l'article L2141-2 du code de la commande publique ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
- Les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail.

Capacité économique et financière : • Lettre de candidature (DC1)

• Déclaration du candidat (DC2)

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 06 février 2025 - 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Pôle Public de l'eau de la commune du Cannet des Maures

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre de travaux sur réseaux d'eau potable et d'assainissement

Classification CPV : 45231110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Accord-cadre de travaux (mono-attributaire) à bons de commande portant sur les travaux d'extension, de renouvellement et de réparations ponctuelles des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la commune du Cannet des Maures.

Durée de l'accord-cadre : de la date de notification jusqu'au 31/12/2025

Reconduction possible d'une année (du 01/01/2026 au 31/12/2026).

Montants de l'accord-cadre (par année) :

- minimum : 200 000 EURHT

- maximum : 600 000 EURHT

Lieu principal d'exécution : commune du Cannet des Maures

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis

30 décembre 2024